

BULLETIN
INTERNATIONAL

DES
SOCIÉTÉS
DE LA
CROIX-ROUGE

Publié par le
Comité International
fondateur de
cette institution

Comité international de la Croix-Rouge

EXTRAIT DES STATUTS

ARTICLE PREMIER. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C. I. C.-R.) fondé à Genève, en 1863, et consacré par des décisions des Conférences internationales de la Croix-Rouge, est constitué en une association régie par les art. 60 et suivants du Code civil suisse, et possède, en conformité, la personnalité civile.

ART. 2. — Le C. I. C.-R. est une institution indépendante ayant son statut propre dans le cadre des statuts de la Croix-Rouge internationale.

ART. 3. — Le C. I. C.-R. a son siège à Genève.

ART. 4. — Le C. I. C.-R. a notamment pour but :

a) de travailler au maintien et au développement des rapports des Sociétés nationales de la Croix-Rouge entre elles ;

b) de maintenir les principes fondamentaux et uniformes de l'institution de la Croix-Rouge, savoir : l'impartialité, l'indépendance politique, confessionnelle et économique l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales ;

c) de reconnaître toute Société nationale nouvellement créée ou reconstituée en conformité des principes de la Convention de Genève, et de porter cette constitution régulière à la connaissance de toutes les Sociétés nationales existantes ;

d) d'être un intermédiaire neutre, dont l'intervention est reconnue nécessaire, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs ;

e) de recevoir toute plainte au sujet de prétendues infractions aux Conventions internationales, et, en général, d'étudier toutes questions dont l'examen par un organe spécifiquement neutre s'impose ;

f) de coordonner les efforts pour soulager les victimes de la guerre des maux qui sont la conséquence de la guerre, des calamités civiles ;

g) de travailler au développement et à la préparation du personnel et du matériel sanitaire nécessaire pour assurer l'activité de la Croix-Rouge en temps de guerre, en collaboration avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires de l'Etat ;

h) d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par les conventions internationales ;

i) de s'occuper en général de tout ce qui concerne les relations entre les Sociétés de la Croix-Rouge, en temps de paix comme en temps de guerre, dans le domaine des secours aux blessés et aux malades de la guerre, ainsi que dans celui de l'action en faveur des prisonniers de guerre.

En vertu de ses statuts, le Comité international de la Croix-Rouge possède la personnalité civile qui lui permet de recevoir légalement, des legs.

Formule à utiliser dans un testament :

Je soussigné... déclare léguer au Comité international de la Croix-Rouge, à Genève,

la somme de.

legs à acquitter franc de tous droits par ma succession.

(lieu, date et signature)

Le Comité international, dont toutes les ressources sont consacrées à l'accomplissement de sa tâche, sera toujours très reconnaissant aux personnes qui voudront bien se souvenir de son œuvre.

Comité international

Dissolution de la Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale (circulaire jointe)

Voir ci-dessus, p. 719.

Rapport résumé sur les travaux de la Conférence préliminaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge

Voir ci-dessus, p. 721.

Tremblement de terre en République Dominicaine

Le 5 août, la Croix-Rouge dominicaine adressait au Comité international les télégrammes suivants :

Nous vous informons que la partie nord-ouest de la République a été dévastée par un terrible tremblement de terre qui a produit de grands éboulements et inondations. (traduction.)

Nous vous informons que le président de la Croix-Rouge est parti pour visiter la zone dévastée par le tremblement de terre. (traduction.)

En date du 6 août, le Comité international et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont envoyé conjointement à la Croix-Rouge dominicaine ce message télégraphique :

Vos télégrammes 5 août stop très affectés conséquences désastreuses séisme vous prions agréer expression vive sympathie et nous câbler si désirez que demandions pour vous aide certain nombre sociétés sœurs stop appréciations également recevoir précisions sur nombre victimes personnes sans abri et sur action secours entreprise par vous.

La Croix-Rouge dominicaine a répondu le 12 août en ces termes :

Nous sommes très reconnaissants de votre message de sympathie. Les sociétés sœurs américaines ont envoyé spontanément secours ou l'expression de leurs sentiments. Il y avait relativement peu de morts

Comité international

et de blessés dans la zone la plus dévastée par le tremblement de terre. Les victimes ont pour la plupart leur maison détruite et perdu leurs effets, les voies de communication sont endommagées. (traduction.)

Le Comité international et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge n'ont pas manqué de renouveler à la Croix-Rouge dominicaine leurs sentiments de vive sympathie et l'ont priée d'adresser, en leur nom, des félicitations aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge qui ont manifesté, une fois de plus, leur esprit de solidarité internationale en venant au secours des sinistrés.

Communiqués du Comité international de la Croix-Rouge

L'évacuation des internés civils à Java

Genève, le 11 septembre 1946.

Depuis que le Comité international de la Croix-Rouge a pu installer en décembre 1945, une délégation à Java, celle-ci a déployé tous ses efforts pour venir en aide aux internés hollandais et eurasiens, retenus à l'intérieur de l'île.

Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge ont visité un grand nombre de camps et, grâce à leur intervention, les internés ont reçu des secours en vivres, vêtements, médicaments et argent.

En outre, les délégués ont toujours recommandé aux Autorités détentrices de procéder le plus rapidement possible à l'évacuation de ces internés vers la côte. Cette évacuation a commencé au mois de juin 1946 et un grand nombre d'internés civils ont pu regagner la côte. Elle était effectuée par des avions de transport britanniques, qui faisaient la navette entre Solo, centre où tous les internés étaient rassemblés, et Batavia. Malheureusement, à la suite de nouvelles difficultés, dans la seconde quinzaine du mois de juillet, l'évacuation d'environ 16.000 internés civils restants a dû être interrompue.

Le Comité international vient d'apprendre, par un télégramme de son délégué qui s'est rendu auprès du Quartier général indonésien à Djocakarta, qu'il a obtenu de M. Hatta, président des organismes indonésiens de Croix-Rouge, la promesse que l'évacuation des internés civils recommencerait prochainement.

Visite de M. Winston Churchill au Comité international

Genève, le 16 septembre 1946.

Le lundi 16 septembre 1946, Mr. Winston Churchill, accompagné par Miss Mary Churchill, a rendu visite au Comité international de la Croix-Rouge à Genève.

Comité international

Accueillis à leur descente de voiture devant l'Agence centrale des prisonniers de guerre par MM. Max Huber, président a. i., Ed. Chapuisat, vice-président et Martin Bodmer, membre du Bureau du Comité international de la Croix-Rouge, les hôtes illustres ont rapidement visité l'Agence centrale et notamment le Service britannique.

Le Comité international a ensuite offert un déjeuner dans la propriété de M. Martin Bodmer à Coligny, auquel ont assisté outre Mr. Winston Churchill et Miss Churchill et leurs hôtes, le vice-consul de Grande-Bretagne, les représentants des Autorités fédérales, cantonales et municipales, et quelques membres du Comité international et de sa Direction centrale. Après quelques paroles de bienvenue, prononcées par M. Max Huber, Mr. Winston Churchill, a, à son tour pris la parole pour exprimer son admiration sincère pour l'œuvre qu'a accomplie le Comité international de la Croix-Rouge dans le passé et qu'il accomplit encore.

Liste des principaux articles consacrés au Comité international et à l'Agence centrale des prisonniers de guerre¹⁾

Janvier-février 1946

- *** — Carta del Comité internacional de la Cruz Roja de Ginebra sobre algunas de sus actividades (*Revista de la Cruz Roja Argentina*, Buenos-Aires, janvier-février).

Mars 1946

- *** — L'attivitа del Comitato internazionale della Croce Rossa (*L'Osservatore Romano*, Rome, 3 mars).

Avril 1946

- M. — Das Internationale Rote Kreuz hilft (*Rhein-Neckar-Zeitung*, Heidelberg, 8 avril).
- *** — Actividades del Comité Internacional de la Cruz Roja en Singapur (*La Cruz Roja Mexicana*, Mexico, avril).

Mai 1946

- *** — Das IKRK im zweiten Weltkrieg (*Amerikanische Schweizer Zeitung*, New York, 15 mai).
- *** — La gigantesca opera di assistenza della Croce Rossa Internazionale (*Corriere di Asmara*, Asmara, 30 mai).

¹ Cette liste contient l'indication des principaux articles que le Comité a reçus au cours des dernières semaines. Voir les listes publiées dans les livraisons antérieures.

Comité international

K.S. YUAN. — Organization and Work of the International Committee of the Red Cross (*Chinese Red Cross Monthly Bulletin*, Shanghai, 31 mai).

Juin 1946

- *** — Brief Summary of the Activities of the International Committee of the Red Cross during the Year of 1945 (*Australian Red Cross Society — Information Service*, Melbourne, juin).
- *** — Au Service des Prisonniers (*Occident*, Bruxelles, 29/30 juin).
- *** — Noticias del Comité internacional de Ginebra (*Boletín Oficial de la Cruz Roja Cubana*, La Havane, mai-juin).
- *** — Actividades del Comité internacional de la Cruz Roja (*Revista de la Cruz Roja Colombiana*, Bogota, juin).
- *** — I.R.C.C. Mission to Australia Delegate discusses Red Cross (*Notes on Activities — Australian Red Cross Society*, Melbourne, juin).
- *** — The Highways of Charity (*Notes on Activities — Australian Red Cross Society*, Melbourne, juin).

Juillet 1946

- *** — Le Comité international de la Croix-Rouge s'occupe des morts inconnus de la guerre (*France Croix-Rouge*, organe officiel de la Croix-Rouge française, Paris, juillet).
- *** — Een belangrijke Interventie (*Het Nederlandsche Roode Kruis, La Haye*, juillet).
- Clara MATHÉ. — Fényesen kivilágított hajók az elsötétített háborús tengereken (*Uj Magyarországi*, Budapest, juillet).
- Bernard GASTON-CHÉRAU. — Incroyable mais vrai — L'Amérique se prive pour nourrir l'Europe (*Le Figaro*, Paris, 9 juillet).
- Alfred WOLF. — Das « Rote Kreuz » und wir ! (*Lager Zeitung, Dépôt de P. G. 142*, Bourg (Ain), 20 juillet).
- *** — Jättebördä på Röda korssets axlar (*Aftonbladet*, Stockholm, 10 juillet).
- *** — Henri Dunant (*Het Belang van Limbourg*, Hasselt, 21 juillet).
- *** — Tyska fånglägren nu snart tömda (*Svenska Dagbladet*, Stockholm, 30 juillet).

Août 1946

- *** — La Conférence des Sociétés de la Croix-Rouge — L'avenir de la Croix-Rouge internationale (*La Métropole*, Anvers, 2 août).
- *** — Nachrichtenübermittlung an Kriegsgefangene über die Zentralstelle in Genf (*Neue Saarbrücker Zeitung*, Saarbrücken, 20 août).
- *** — Examinations in the camps (*Summary of Work — Red Cross and St-John War Organisation*, Londres, août).